



**Compte-rendu du Conseil d'Administration  
de la  
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BONSAÏ  
\*\*\***

Date : 14 Octobre 2018

Lieu : Mulhouse (68100)

Début de la réunion : 10h00

Clôture de la réunion : 12h55

**Présents** : Véronique ALEZEAU, Pierre BEDÈS, Michel BERNARD, Raymond BOSCAGLI, Gilles BOUCLIER, Gilles CARRON, Frédéric DAGONNEAU, Sébastien DENIS, Jean-Bernard GALLAIS, Daniel GAUTHER, Jean-Paul GIROUDOT, Alain GOSSELIN, Claude LIBERT, Franck MALNOË, Philippe MASSARD, Geneviève MONRUFFET, Olivier NOËL, Joëlle PIOCH, Jean-Marc POUILLON, Marc STEFANUT, Eric STEVENS, Maryse THIÉBAUT.

Soit 22 membres du CA

**Rapporteur** : Alain GOSSELIN, Secrétaire adjoint de la FFB.

**Ordre du Jour** :

- 1 – Compte-rendu de la réunion du Collège en Août 2018 par Jean-Marc POUILLON.
- 2 – Détermination des noms précis du Collège et de son Représentant (Responsable ou Représentant).
- 3 – CA et Collège, quelles interactions ?
- 4 – Régions : Mises au point diverses concernant le travail des Délégués Régionaux :
  - Le point sur le projet de la Région Ouest, présenté par Eric STEVENS.
  - Particularités de la Région Outremer, comment y faire face ? par Maryse THIÉBAUT.
  - Cas de la Région Bourgogne Franche Comté et de l'avenir des régions FFB en général.
- 5 – Point sur l'organisation des Congrès FFB et EBA à Albi en mai 2019
- 6 – Questions diverses

\* \* \*

Philippe MASSARD, Président de la Fédération Française du Bonsaï ouvre la séance en accueillant les nouveaux entrants au CA : Jean Bernard GALLAIS qui n'a pas eu à se présenter lors de l'AG vu sa notoriété et Marc STEFANUT qui lui s'est présenté en revenant sur les événements qui l'ont poussé à cette décision. Eric STEVENS retardé dans Mulhouse a prévenu de son retard. C'est le nouveau DR de la région Ouest, élu un peu « dans la douleur » puisque seuls 11 clubs sur 19 se sont exprimés. Le président note qu'il est regrettable qu'un tel nombre de clubs n'aient pas pris part à la consultation quelque soit leur position. Avec le renouvellement des trois arrivées en fin de mandat, le nombre de membres du CA est dorénavant de 23, en conformité avec nos statuts FFB.

Avant d'entamer l'ordre du jour, il propose de revenir sur la réunion de la veille ainsi que des réactions sur le Congrès en général.

Suite à la question sur l'insuffisance des moyens lors d'une exposition, Jean-Marc POUILLON explique que lors de la mise en place d'une exposition nationale, il est créé un comité de pilotage composé des responsable FFB et du Club. A ce titre, Le président FFB est en droit d'avancer au club une somme d'argent à la condition qu'elle soit gérée par les deux trésoriers.

Alain GOSSELIN regrette le chantage au retrait de la FFB de la part d'un club, dans ces circonstances.

Le président remarque qu'une avance de trésorerie a déjà été proposée à des clubs dans le passé. Olivier NOËL note que dans sa région Est, un club qui possédait du matériel l'a loué à un futur club organisateur.

Philippe MASSARD demande alors des avis sur la façon très originale de présenter les arbres qui s'éloigne de la manière traditionnelle en France. Il a de nombreux avis favorables mais aussi quelques négatifs au sujet des présentations sur les planches.

Jean-Marc POUILLON rapporte un grand nombre d'avis favorables sur le Parc : une ambiance très aérée, des arbres à la portée du public. On peut regretter quelques imperfections dans les présentations proposées souvent dues à un excès de sécurité et à l'intervention de deux équipes pour l'aménagement.

Est soulevé alors le problème de l'étiquetage. Les arguments en faveur ou défaveur d'un étiquetage détaillé sont alors présentés. Philippe MASSARD explique que c'est le domaine du Collège qui a réagi au fil des ans au problème du vedettariat. Jean-Marc POUILLON explique que lors des sélections, c'est l'arbre qui est choisi et non le propriétaire. Plusieurs solutions sont alors présentées. Il est alors prévu qu'au prochain CA cette discussion soit mise à l'ordre du jour afin de préparer l'EBA du mois de Mai à Albi.

Fred DAGONNEAU souhaiterait que quelques personnes fassent un retour d'expérience sur une exposition d'extérieur afin de mettre à jours les points positifs ainsi que les négatifs assortis de propositions, et élaborer un cahier des charges spécifique.

Véronique ALEZEAU soulève le problème d'arbres sélectionnés depuis un bon moment et dont les propriétaires ont fait fabriquer des tablettes spécialement pour cette occasion et qui ne les ont donc pas utilisées.

Il est alors souligné qu'après le congrès de Nantes, il avait été décidé de ne plus rattacher un congrès à des Floralies. L'Assemblée Générale de 2017 a voté de réaliser le congrès 2018 de la FFB en même temps que celui du BCI avec ses conséquences à assumer.

Le Président de la Fédération renouvelle à nouveau ses félicitations à Jean-Marc POUILLON pour cette organisation. Celui-ci souligne l'aide que lui ont fourni le Collège des Juges et leurs épouses.

Pour le CA les deux nouveaux membres se présentent :

Eric STEVENS nouvellement élu DR Ouest est issu du Club de Maulévrier. Dans son parcours, il fait mention de sa connaissance des clubs sportifs et associations. C'est un enseignant en Ecole de Commerce en Marketing digital. Jusqu'alors, il pratiquait le Bonsaï de façon indépendante. Il pense être apte à planifier un certain nombre de manifestations et de pouvoir dynamiser les clubs. Philippe MASSARD insiste sur la reprise par Eric d'un héritage lourd à la suite de la démission subite de l'ancien président d'une région à un fort potentiel.

Daniel GAUTHER DR Outremer depuis l'an dernier, appartient au Tropic Bonsaï Club de Martinique et précédemment à l'Auvergne Bonsaï Club. Son but actuel est de promouvoir le Bonsaï ultramarin et il insiste sur sa conviction d'un potentiel existant. Le tout sera de tenir compte de la spécificité de la région. Les photos prises lors des expositions régionales sont les seuls moyens des présentations d'arbres en France métropolitaine. Il souhaite pouvoir faire appel aux collègues DR lors de difficultés rencontrées sur la gestion de sa région. Pour Albi, il faudra repenser la présentation des diverses photos d'Outremer.

Le Président revient sur la réélection aux deux postes de Secrétaire adjoint et Trésorier adjoint dont les titulaires arrivaient en fin de mandat. Sans autre candidat, Alain GOSSELIN et Jean-Paul GIROUDOT sont respectivement réélus à l'unanimité.

Après ces divers points soulevés en introduction, dictés par les circonstances, Philippe MASSARD poursuit par l'ordre du jour.

### **1) Compte-rendu de la réunion du Collège des Juges Formateurs en août 2018 par Jean-Marc POUILLON**

Le Conseil d'Administration a pu consulter le Compte-rendu de la réunion du Collège.

Jean-Marc Pouillon exprime une question problématique pour eux : La Formation.

Dans sa « collégialité », le Collège des Juges estime qu'il est en charge de la Formation avec un seul interlocuteur vis-à-vis du CA, qui est le représentant du Collège.

Philippe MASSARD note que dans cette réflexion apparaissent deux éléments :

Il y a la partie Formation qui a toujours été gérée par le Collège,

Et la partie représentation des activités du collège au CA.

Maryse THIÉBAUT remarque à cet effet que dans la partie formation, il y a :

La partie pratique de la Formation,

Et la partie Politique FFB au niveau de la Formation. Philippe fait remarquer que ce domaine ne peut être géré par une seule des parties. Jean-Marc POUILLON insiste sur le fait qu'il n'y a aucun ressentiment envers Maryse THIÉBAUT. Il développe l'historique de la situation : A son arrivée comme Président, son vice-Président chargé des régions s'appelait Gilles VUILLAUME qui venait de finir la réalisation des classeurs ainsi qu'un certain nombre d'éléments sur la formation et par voie de conséquence à qui fut attribué la responsabilité de la Formation. Par la suite, Maryse a pris le poste et s'est donc retrouvée dans les mêmes conditions et les mêmes fonctions. En temps que Président il n'a pas veillé à cette situation. Aujourd'hui, le Collège est en charge de la formation. Trois postes ont été créés : un responsable, un adjoint et un responsable FAC. Quelques difficultés dans les communications auraient pu être évitées par une simple harmonisation du travail des uns avec les autres.

Il poursuit : Les axes de formations et la Formation sont du ressort du Collège qui transmet ensuite les informations au CA qui entérine ou non la demande ou la proposition. Voilà ce qui est demandé aujourd'hui par le Collège. Maryse THIEBAUT regrette que le CA ne puisse, dans cette analyse, proposer.

Philippe MASSARD résume :

La partie Formation pure, c'est le Collège.

Pour la restitution de cette formation, Maryse THIÉBAUT s'est attachée, depuis sa nomination, à cette tâche notamment au travers de la FAC.

Le problème est à nouveau défini par Jean-Marc POUILLON : Quand il a répondu à Maryse, pris par la préparation du Congrès, qu'il n'avait pas le temps de rassembler des informations pour la présentation à l'AG, il a été demandé à Ruud HALINK, son adjoint, des comptes-rendus sans en être lui-même averti. Ceci est intolérable. Il réclame à nouveau que les fonctions soient clarifiées. Le Président remarque qu'il est d'accord sur le fait qu'en tant que Responsable du Collège, il doit être au courant de

tout ce qui s'y déroule. Il rappelle qu'il y a deux ans Maryse a été élue avec un titre qu'il a respecté, mais qu'il apparaissait une ambiguïté sur la définition de ce titre.

Jean Bernard GALLAIS intervient en expliquant que la FAC, tout le monde y adhère, mais qu'elle ne représente qu'une petite partie de la Formation, partie pédagogique permettant à l'interlocuteur de communiquer avec l'élève. La partie la plus importante restant le travail de l'arbre. Il serait bien que quand on s'adresse aux DR ou autres, la totalité de la Formation leur soit développée. Et dans ces conditions, lors d'une intervention, que les deux représentants (Fédération et Collège) y soient invités. Il présente aussi une possibilité de non cumul des mandats permettant d'assumer pleinement ses attributions. Avec le travail que représente chaque fonction, et le nombre que nous sommes au CA, il faudrait que « chacun ait une tâche bien déterminée et ne s'occupe pas de tout à la fois ».

Le Président remarque que jusqu'à la fin de ces mandats, les titres sont toujours valables. Il serait donc important que cette situation soit analysée lors du prochain CA qui aura sans doute lieu en début d'année pour préparer le congrès.

Au travers de quelques interventions, il apparaît encore un certain nombre de points posant problème sur la communication entre le CA et le Collège.

Fred DAGONNEAU insiste sur le fait que depuis quelques années, il y a un problème de communication et de transparence entre ces deux éléments constituant la Fédération.

Selon Jean-Marc POUILLON, ce malaise a été renforcé lors de la création de la FAC par l'existence d'une commission pédagogique autour de Ruud HALINK et, si l'intérêt de cette partie de la Formation n'est pas remis en cause, le Collège ne s'est pas senti impliqué dans cette étape.

Philippe MASSARD souhaite que des échanges préalables entre le Collège et le CA préparent à des prises de décisions moins brutales, et donc de trouver des passerelles entre ces deux entités.

L'assemblée s'accorde sur le fait que le Président de la FFB et le Responsable du Collège doivent assumer ce lien.

Suite à une sollicitation de Maryse THIÉBAUT, Jean-Marc POUILLON clarifie les interventions des N3, N2 :

Sont intégrés dans le Collège les N3 volontaires qui s'engagent à être mis à contribution. Sont aussi intégrés au Collège les N2 volontaires qui s'engagent à passer d'ici trois ans le Niveau de Formateur National. Ils pourront dès maintenant être inclus dans un jury (c'est de la Formation).

Par ailleurs, tout président de jury pourra demander à certains N2 non membres du collège et N1 de participer aux jugements lors d'expositions régionales. C'est aussi de la formation.

Lors d'une exposition régionale, il est souhaité qu'un adjoint au président du jury soit défrayé au même titre que celui-ci. A ce sujet, il serait astucieux, lors des prochaines AG, de présenter un plan comptable de façon plus synthétique.

Le Collège a émis l'idée de ne plus organiser le Nouveau Talent (1 personne) mais plutôt d'organiser un inter club qui serait plus fédérateur.

Au niveau national, les 10 premiers clubs inscrits, seraient présentés pour mettre en forme un arbre à plusieurs (3 à 5 personnes). Pour les expositions nationales, cela propose un show de 10 clubs au travail.

Si le Conseil d'Administration est d'accord, on inaugure cette formule à Albi. Les clubs viendraient avec leur arbre, pour ceux d'Outremer, les arbres seraient fournis sur place par la Fédération. Pour un changement progressif de la situation (certaines sélections étant réalisées) il est proposé :

- de maintenir le concours du Nouveau Talent 2019 à Albi et de participer à celui de l'EBA 2020.
- après réalisation rapide d'un cahier des charges, de prévoir une première expérience à Albi.

Le Conseil montre son accord sur cette organisation.

## **2 ) Détermination des noms précis du Collège et de son Représentant (Responsable ou Représentant).**

Philippe MASSARD fait remarquer qu'il existe toujours une ambiguïté sur la détermination nominative du poste de Jean-Marc POUILLON : Responsable ou Représentant. Celui-ci répond que sa fonction, selon l'interlocuteur (CA ou Collège), peut être définie par les deux qualificatifs.

L'assemblée s'accorde sur la formule : **Responsable du Collège**.

Concernant le nom du Collège, l'Assemblée s'accorde sur le terme : **Collège des Juges et Formateurs**

Le Président précise alors que le point numéro 3 de l'ordre du jour a été traité avec le 1.

## **4) Régions : Mises au point diverses concernant le travail des Délégués Régionaux :**

**- Le point sur le projet de la Région Ouest, présenté par Eric STEVENS.**

**- Particularités de la Région Outremer, comment y faire face ? par Maryse THIÉBAUT.**

**- Cas de la Région Bourgogne Franche Comté et de l'avenir des régions FFB en général.**

Eric STEVENS présente l'état du projet de la région Ouest : il poursuit ce qui a été fait en 2018. Cette année pour la formation gratuite de la FFB, il a fallu organiser 2 journées en raison de la grandeur de la région. Cinq heures environ sont nécessaires pour joindre les extrémités. Il y a eu suffisamment de participants sur les deux lieux pour que cela puisse être reproduit. En fonction du nombre de candidats, le nombre de sessions pour la préparation aux examens sera revu à la baisse. Il va falloir voir le nombre et où ils sont situés.

Des dates pour des journées de Formation ont été proposées par Ruud HALINK. Jean-Marc POUILLON note que c'est de sa compétence mais il réclame aux DR d'en être informé. L'exposition régionale pourrait être organisée par le Club de Maulévrier, ce qui est à confirmer.

Sur ces différentes actions, Eric STEVENS va proposer aux clubs intéressés de prévoir les différents moyens nécessaires à l'organisation. Une réunion mi-janvier est prévue avec les Présidents. L'année à venir verra un bilan sur les 3 années du projet que Christian GAIFFE avait mis en place. Il remarque la complexité à ce que tout le monde travaille avec les mêmes fichiers (noms, adresse, téléphone, boîte mail des présidents, trésoriers, secrétaires des clubs). Jean-Marc POUILLON lui répond qu'au niveau de la CNIL, il existe un fichier des membres de la FFB et seuls ceux qui encaissent les cotisations y ont accès. Le président a un droit de regard, mais ce fichier n'a pas à transiter pour personne. Il existe des regroupements d'adresses mail qu'élabore Sébastien DENIS. C'est lui qui constitue ces groupes. Il est aussi hors de question qu'un fichier FFB tombe entre les mains d'un commerçant. Pour mettre à jour ces listes, les présidents de clubs doivent envoyer chaque année à la trésorière la liste et les renseignements des personnes responsables du club et en cas de changement l'indiquer. Pour conclure Eric STEVENS, DR Ouest, trouve intéressante l'idée exprimée lors de l'Assemblée Générale de mutualiser du matériel d'exposition entre des clubs.

Philippe MASSARD exprime maintenant qu'il y a un réel problème avec la région Franche Comté. Le DR n'est pas présent, il est difficilement joignable. A la fin de l'année il termine son mandat et il sera alors proposé une demande de candidature. Maryse THIÉBAUT explique alors que s'il n'y avait pas de candidat, il n'y aurait pas de DR dans cette région. L'idée serait alors de demander aux clubs, à quelle région ils souhaiteraient être raccordés. Fred DAGONNEAU remarque qu'il serait élégant que le CA envoie une lettre officielle demandant les raisons de ce silence.

Afin d'être au point au début de l'année, Philippe MASSARD propose aussi que Maryse THIÉBAUT écrive à chacun des clubs de cette région en expliquant la situation.

Daniel GAUTHER DR Outremer présente la spécificité de sa région et demande à la FFB de s'y adapter :

- les Antilles et la Guyane coté Continent américain.
- La Réunion au niveau de l'Océan Indien.

Autant les Antilles sont autonomes par leurs nombres de N3, N2, N1, autant la Réunion en est loin. L'île de la Réunion présente un fort potentiel avec deux clubs importants. Deux autres clubs ne sont pas affiliés. Un club de l'île Maurice assez proche pourrait rejoindre la Fédération. Ils sont très intéressés par la qualité de la Formation FFB. Enfin dans une île proche de Mayotte, un ancien membre N1 de la Martinique vient d'être muté et pourrait mettre en place quelque chose et aider au développement des clubs réunionnais et mauriciens. Gilles VUILLAUME et Ruud HALINK ont découvert sur place une forte demande d'apprentissage. 21 personnes seraient intéressées par le niveau N1. Pour poursuivre la Formation et sa mise en place, la présence à proximité d'un DR est nécessaire. Des Antilles, cela apparaît irréalisable. Les clubs ultramarins, assujettis à la même cotisation qu'en métropole souhaitent bénéficier des mêmes prestations. Suite à une réunion avec les Présidents de clubs, Michel GAUTHER propose de scinder la région Outremer en deux entités : la région « Amérique » composée des Antilles et la Guyane, la région « Océan Indien » qui regrouperait la Réunion, Mayotte, Maurice et peut-être Madagascar. En cas de décision rapide, les élections pourraient intervenir en fin d'année.

Il remarque que ce sont des gens jeunes et motivés et que dans ces régions, les arbres poussent trois, voire quatre fois plus vite, d'où un potentiel à ne pas laisser échapper.

Jean-Marc POUILLON intervient alors en expliquant que depuis 2007, la Fédération a régulièrement insisté sur la formation dans cette région, représentant un nombre non négligeable d'adhérents, par des actions choc représentant alors chacune, 4 à 6000 € sur le budget. Nous avons envoyé tous les deux ou trois ans des équipes pour la Formation en Martinique et Guadeloupe. Il faut noter que ces îles sont aussi membres de la Fédération d'Amérique Latine. Cette politique représente cependant un gros effort financier. Autre souci, la région actuelle répartie aux antipodes est ingérable. Les clubs de ces régions sont très courtisés. On note aussi que les espèces sont souvent propres à ces régions (semblables malgré l'éloignement). L'action menée par la FFB a permis la promotion de quatre N3 permettant à la demande de se dégager pour s'occuper de la Guyane. Le problème s'est accentué à la Réunion puisqu'il apparaît maintenant que la demande de « faire du Bonsaï » s'est amplifiée. La question qui se pose : Est-ce que l'on met les moyens comme pour les Antilles pour les rendre autonomes et dans ce cas faut-il créer un poste de DR pour gérer cette organisation de façon efficace ?

Michel GAUTHER insiste sur la nécessité qu'un DR doit être une femme ou un homme de terrain.

Philippe MASSARD présente alors une analyse nécessaire des besoins financiers : il en conclut que sur deux ans ces dépenses ne mettraient pas en danger l'équilibre de la FFB. La création d'une nouvelle région peut être envisagée. Il apparaît dans les discussions qui s'en suivent de l'importance de la création d'un DR supplémentaire. Il est ressenti que la Réunion souhaiterait la visite du Président de la FFB afin de renforcer l'intérêt qu'on lui porte.

Philippe MASSARD Président de la FFB présente la consultation suivante :

**Modification de la Région Outremer qui deviendrait « Antilles Guyane » (le nom définitif serait à déterminer par le DR prochainement), et la création d'une 11<sup>ème</sup> région « Océan Indien » qui comprendrait maintenant la Réunion et des îles de l'Océan Indien.**

**Cette modification est adoptée à l'unanimité.**

## **5) Point sur l'organisation des Congrès FFB et EBA à Albi en mai 2019**

Philippe MASSARD rappelle qu'une présentation complète a été proposée lors de l'Assemblée Générale de la veille. Il poursuit qu'à part quelques petits problèmes de personnes dans l'organisation, tout est maintenant réglé. Jean-Marc POUILLON remarque la nécessité de la signature de la Charte FFB. Une discussion s'en suit sur les différentes tracasseries administratives rencontrées lors d'expositions. Il est répondu que c'est aux clubs demandeurs de les gérer.

Dans la discussion, il est proposé la création d'un forum d'Outremer sur le site pour qu'ils puissent échanger.

### **\* Questions diverses :**

\* Lors de l'AG de la veille, la sollicitation de clubs pour le Congrès 2020 s'est soldée par une seule candidature : Le Bonsaï Vivarois, commune de Vivier proche de Charleville et de Sedan.

Philippe MASSARD indique que les moyens exprimés semblent présenter la possibilité d'une telle organisation. Ils devront se référer au cahier des charges et utiliser le kit d'organisation qui leur sera fourni. En tant que DR, Olivier NOËL suit attentivement cette préparation. Les installations prévues semblent présenter un fort potentiel. Il est prévu que cette organisation, plus détaillée, soit présentée au prochain CA.

\* La question est à nouveau formulée sur le rattachement de la Fédération à un ministère.

Jean-Marc POUILLON remarque qu'il avait pensé à deux pistes :

La voix de l'Ecole du Bonsaï Français.

La possibilité d'avoir des enseignants de la FFB qui pourraient donner quelques interventions dans des établissements professionnels agricoles.

Il semblerait que pour obtenir la reconnaissance d'intérêt général, cela présente de grosses difficultés, mais rien n'empêche une commission de volontaires de se pencher sur le problème.

\* Deux DR, Véronique ALEZEAU et Pierre BEDÈS présentent leurs adieux au CA en précisant qu'ils ont organisé leur succession. Le Président de la FFB ainsi que le Conseil d'Administration saluent leur implication au sein de la Fédération Française de Bonsaï.

Il est 12 h 50, en l'absence d'autre question, le Président clôture la séance.

***Il est rappelé que les débats du Conseil d'Administration restent strictement confidentiels.***

Le secrétaire adjoint de la FFB  
Alain GOSSELIN